

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE  
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 08 JUILLET 2021**

Délibération  
n°2021.07.159

**Soutien à l'entreprise La  
Plateforme -  
développement d'un site  
marchand local : La  
Plateforme**

**LE HUIT JUILLET DEUX MILLE VINGT ET UN à 17 h 30**, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis à l'Espace Carat - 54 Avenue Jean Mermoz 16340, L'Isle-d'Espagnac suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 02 juillet 2021

**Secrétaire de Séance** : Michel BUISSON

**Membres présents** : Michel ANDRIEUX, Joëlle AVERLAN, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Séverine CHEMINADE, Monique CHIRON, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Fadilla DAHMANI, Véronique DE MAILLARD, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Chantal DOYEN-MORANGE, Valérie DUBOIS, Nathalie DULAIS, Denis DUROCHER, François ELIE, Sophie FORT, Jean-Luc FOUCHIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Jérôme GRIMAL, Sandrine JOUINEAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Gérard LEFEVRE, Raphaël MANZANAS, Jean-Luc MARTIAL, Corinne MEYER, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Martine PINVILLE, Jean REVEREAULT, Martine RIGONDEAUD, Mireille RIOU, Zahra SEMANE, Anne-Marie TERRADE, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Hassane ZIAT

**Ont donné pouvoir** : Sabrina AFGOUN à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Véronique ARLOT à Sophie FORT, Brigitte BAPTISTE à Francis LAURENT, Minerve CALDERARI à Raphaël MANZANAS, Jean-François DAURE à Jacky BONNET, Serge DAVID à Thierry MOTEAU, Gérard DEZIER à Yannick PERONNET, Karine FLEURANT-GASLONDE à Séverine CHEMINADE, Thierry HUREAU à Marie-Henriette BEAUGENDRE, Annie MARC à Fabienne GODICHAUD, Martine PINVILLE à Jean-Jacques FOURNIE, Jean-Philippe POUSSET à Pascal MONIER, Catherine REVEL à Véronique DE MAILLARD, Gérard ROY à Isabelle MOUFFLET, Valérie SCHERMANN à François ELIE, Fabrice VERGNIER à Françoise COUTANT, Vincent YOU à Philippe VERGNAUD, Zalissa ZOUNGRANA à Gilbert PIERRE-JUSTIN,

**Excusé(s)** : Sabrina AFGOUN, Véronique ARLOT, Brigitte BAPTISTE, Minerve CALDERARI, Frédéric CROS, Jean-François DAURE, Serge DAVID, Karine FLEURANT-GASLONDE, Thierry HUREAU, Annie MARC, Jean-Philippe POUSSET, Catherine REVEL, Gérard ROY, Valérie SCHERMANN, Fabrice VERGNIER, Vincent YOU, Zalissa ZOUNGRANA

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 8 JUILLET 2021**

**DÉLIBÉRATION**

**N° 2021.07.159**

SCHEMA DIRECTEUR DU COMMERCE

Rapporteur : Monsieur VERGNAUD

**SOUTIEN A L'ENTREPRISE LA PLATEFORME - DEVELOPPEMENT D'UN SITE MARCHAND LOCAL : LA PLATEFORME**

Dans le cadre du Plan de Soutien à l'Innovation et à l'Entrepreneuriat du Grand Angoulême mis en place par délibération n°260 du 4 décembre 2014, un volet de soutien au développement des entreprises permet d'accompagner des projets répondant aux enjeux territoriaux.

A ce titre, l'entreprise La Plate-Forme, partenaire de la société 16h33, basée à Champniers a sollicité la collectivité pour un accompagnement financier concernant la création d'une plateforme de commerce local (L commerce) dénommée « La Plate-Forme ».

Le projet « La Plate-Forme » est un site marchand destiné aux entreprises et commerçants de Grand Angoulême permettant d'accompagner et d'optimiser la présence en ligne des commerces locaux afin qu'ils puissent répondre ensemble aux usages des consommateurs.

Au regard de l'analyse du projet, les innovations et points forts sont les suivants :

En direction du consommateur :

- tout trouver en un seul endroit et réaliser des commandes uniques entre plusieurs « boutiques »
- consommer en local
- adhérer à un système de fidélité et découvrir de nouveaux produits/services
- respect des données des consommateurs.

En direction des commerçants et artisans :

- pas de commission sur les ventes
- une solution simple et clé en main par abonnement
- un accompagnement 100 % du temps *en local avec du personnel dédié*
- le respect des données des commerçants.

En direction de l'écosystème numérique :

- développé à base de briques libres/open source
- avec dépôt de code pour factoriser les développements.

En direction du territoire :

- contribuer au dynamisme de l'économie locale car les commerçants seront du territoire
- une articulation avec les partenaires locaux et plus spécifiquement l'opération DECLIC 16 et la monnaie locale, en particulier en terme de communication.
- la proposition d'une solution originale de livraison sur des points de collecte.

La Plate-forme s'inscrit dans l'ambition numérique du territoire et l'objectif de renforcer l'accompagnement de la digitalisation de l'offre économique des commerçants et des artisans.

Le projet d'investissement total s'élève à 200 000 € TTC. Le plan de financement prévoit un accompagnement de la Banque des Territoires, de l'Union Européenne dans le cadre du dispositif EU REACT et de partenaires privés. Dans ce cadre, un soutien financier de GrandAngouleme a été sollicité à hauteur de 60K€.

Aussi, considérant la politique de GrandAngouleme vis-à-vis du soutien aux projets innovants des entreprises du territoire, considérant la nécessité de soutenir la digitalisation des commerces pour renforcer la part de ventes en ligne des commerçants locaux,

**Il est rappelé que ne peut pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions, tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial, par ces versements.**

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** l'attribution d'une subvention à l'entreprise La Plateforme à hauteur de 25 000 €.

Cette aide se place dans le cadre du règlement d'intervention de-minimis.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer la convention à venir.

**APRES EN AVOIR DELIBEREE  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE**

<b>Certifié exécutoire</b>	
<b><u>Reçu à la préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>20 juillet 2021</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>20 juillet 2021</b>